



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 274

Texte de la question

## LUTTE CONTRE L'ÉCHEC À L'UNIVERSITÉ

M. le président. La parole est à Mme Martine Aurillac, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Martine Aurillac. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les universités ont enfin retrouvé le calme et la liberté de travailler. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Vous avez engagé, madame la ministre, avec détermination et dans un esprit d'ouverture, un large dialogue avec les responsables étudiants, dont certains sont heureusement plus conscients que d'autres de la réalité européenne et mondiale, dont l'université française, sous peine de disparaître, ne saurait s'abstraire.

Parmi les inquiétudes des étudiants, figurent notamment l'accès à l'université, le processus de l'orientation active, les conditions de vie étudiante et, bien sûr, la réussite en licence, le taux d'échec devant être réduit de moitié en cinq ans - c'est un beau et grand défi.

Plus généralement, vous avez lancé une série de chantiers majeurs pour l'université. Les annonces faites par le Premier ministre et le Président de la République en matière d'engagement budgétaire sont venues à l'appui de ces chantiers.

Madame la ministre, dans ce contexte budgétaire ambitieux et inégalé, quelles mesures comptez-vous prendre pour la réussite des étudiants ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Madame la députée, j'ai présenté à la fin de la semaine dernière un grand plan pour la réussite des étudiants. Son premier objectif est de réduire le taux d'échec en premier cycle universitaire. Aujourd'hui, un étudiant sur deux échoue à la fin de sa première année d'université.

M. Albert Facon. Quel encouragement !

Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous voulons diviser ce taux d'échec par deux en cinq ans. Cela passe par davantage d'accompagnement pour les étudiants, afin de leur donner de nouveaux repères et de nouveaux points d'appui. Il faut opérer une transition douce avec la terminale. Il faut aussi appliquer un processus d'orientation active, c'est-à-dire une démarche de conseil pour aiguiller les étudiants dans les filières où ils auront le plus de chances de réussir. Ils signeront un contrat de réussite avec leur université, avec des engagements mutuels. Ils auront un professeur référent pour les accompagner : ainsi, ils ne seront plus seuls. Et ils bénéficieront de tutorats rémunérés lorsqu'ils décrocheront dans une matière.

Notre deuxième objectif est de donner davantage de valeur au diplôme de la licence, pour en faire un tremplin vers la poursuite des études, mais aussi une clé d'entrée dans le monde du travail. Aujourd'hui, l'hyperspécialisation des études est prématurée. Nous voulons faire de la première année à l'université une année fondamentale, au cours de laquelle les étudiants consolideront leurs acquis fondamentaux, leurs bases juridiques, économiques, scientifiques et leur culture générale, et acquerront des compétences nécessaires dans le monde d'aujourd'hui : les langues étrangères, l'expression orale et écrite et les technologies de l'information. La licence sera aussi beaucoup plus ouverte sur les métiers, avec notamment un stage obligatoire au cours de ces trois années d'études.

Au total, le plan " réussite en licence " est de très grande ampleur pour les étudiants, puisqu'il prévoit cinq heures d'enseignement ou d'accompagnement pédagogique supplémentaires par semaine et par étudiant.  
(*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine Aurillac](#)

**Circonscription :** Paris (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 274

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 décembre 2007